

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DES ESPACES DE LIBRAIRIE-BOUTIQUE DU MUSÉE D'ORSAY

Concession n°2026-307

Annexe 09 : Modalités liées aux déclarations de travaux initiaux du Concessionnaire

1. Objet

Le calendrier ci-après récapitule, pour chacun des espaces concédés, la durée maximale des travaux autorisée ainsi que les échéances de dépôts des dossiers de Diagnostic Avant Travaux (DAT). Ces échéances tiennent compte du délai de six (6) mois nécessaire à l'instruction des projets de travaux par la Préfecture de Police et la DRAC, le cas échéant, en fonction d'un calendrier de mise à disposition des espaces en annexe 8 qui renseigne les dates à partir desquelles le CONCESSIONNAIRE peut initier ses travaux.

2. Calendrier Prévisionnel

Espace	Durée maximale de travaux autorisée	Délais de transmissions des différents déclarations de DAT	
		...auprès de la DRAC	... auprès de la Préfecture de Police
Librairie-boutique Montherlant	Trois (3) mois	Transmission des éléments à l'EPMO-VGE au plus tard huit (8) mois avant le démarrage des travaux Envoi du dossier à la DRAC par l'EPMO-VGE six (6) mois avant le démarrage des travaux	Transmission des éléments à l'EPMO-VGE huit (8) mois avant le démarrage des travaux Envoi à la Préfecture de Police par l'EPMO-VGE quatre (4) mois avant le démarrage des travaux
Comptoir Seine	Un (1) mois	<i>Pas de déclaration nécessaire</i>	Transmission des éléments à l'EPMO-VGE huit (8) mois avant le démarrage des travaux Envoi à la Préfecture de Police par l'EPMO-VGE quatre (4) mois avant le démarrage des travaux
Comptoir Expositions	Environ une (1) semaine	<i>Pas de déclaration nécessaire</i>	
Comptoir des Impressionnistes	Deux (2) mois	<i>Pas de déclaration nécessaire</i>	Transmission des éléments à l'EPMO-VGE huit (8) mois avant le démarrage des travaux Envoi à la Préfecture de Police par l'EPMO-VGE quatre (4) mois avant le démarrage des travaux

Comptoir Fond de Nef	Quinze (15) jours	<i>Pas de déclaration nécessaire</i>	Transmission des éléments à l'EPMO-VGE huit (8) mois avant le démarrage des travaux Envoi à la Préfecture de Police par l'EPMO-VGE quatre (4) mois avant le démarrage des travaux
Comptoir Hays	<i>Selon durée et échéances communiqués au Concessionnaire en cours de Concession</i>		